L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les pointe des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'ABEILLE

HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Antoine Bivès et Sophie Bode, Veuve etc

No 70,510—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division D.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 22 mai 1903, et adressé à Joseph L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI le 30 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne

Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec tous les droits là dessus y appartenant le dit lot étant situé dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Austerlitz et Genl Taylor, désigné comme lot No 21 dans l'ilet No 168, et mesurant 29 pieds de face à la rue Genl. Taylor sur 133 pieds de profondeur le tout plus ou moins. Les améliorations comprenant un cottage simple, connue comme le No 708 rue Genl Taylor.

Conditions — Un tiers ou plus comptant la balance, s'il y en a, en un crédit de 1 ou 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit devant être représentée par des billets de l'acquéreur à l'ordre de l'acquéreur et endossés par l'acquéreur, lesdits billets devant porter 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à leur paiement, garantis par hypothèque spécial et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès ; la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, payer pour l'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, et faire un dépot de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Propriété Foncière et Placements, 303 rue Baronne.

Stafford et Lambert, avocats.
26 mai—26 31—juin 7 14 21 28 30.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDES SITES POUR BATIR,

Rue Webster, à l'encoignure de la rue Prytanée.

A L'ENCAN ! ! !

Mme Mary W. Mansfield, femme de Frank T. Copp, et al. vs Mlle Anna Mansfield.

No 70,814—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

EN vertu d'un jugement de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu, lu en Cour ouverte et signé le 10 juin 1903, J. L. Onorato, encanteur, vendra à l'enchère publique, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, les propriétés foncières ci après—

Trois lots de terre et améliorations dans le sixième district, ilet 47, borné par les rues Webster, Prytanée, Perrier et l'avenue Henry Clay, désignés comme lots 1, 2, 3, sur un devis d'arpentage annexé à un acte de vente par la "Parkside Improvement Company" à H. L. Loomis, Jr., passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 6 novembre 1894, d'après lequel devis la propriété mesurant (en m. a.) comme suit :

Lots 1, 2, 3 mesurant chacun 29 de face à la rue Webster, 28' 11 6" de largeur sur la ligne du fond par les profondeurs suivantes, à savoir :

Lot No 1 mesurant 134 8" 2 1/4" de profondeur et façade à la rue Prytanée, et 133' 1 1/2" sur la ligne de côté le divisant du lot No 2, le lot No 1 formant l'encoignure des rues Webster et Prytanée. Le lot No 2 mesurant 133' 1 1/2" sur la ligne de côté le divisant du lot No 1, et 133' 4" 3/4 sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 3. Le lot No 3 mesurant 133' 4" 3/4" sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 2, et 133' 8" sur l'autre ligne de côté le divisant du lot No 4. Cette propriété ayant été acquise par ladite Mme Mary B. Mansfield de Gideon Kellogg, par acte passé pardevant L. C. Quintero, notaire, le 23 avril 1901 et enregistrée dans le L. du B. des T 179, f. 344.

Conditions — Comptant. L'acquéreur ou les acquéreurs doivent assumer les taxes de 1903 payer pour l'acte ou les actes de ventes pardevant Chas F Fleichinger, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

T. M et J. D Miller, avocats.
14 juin—14 21 28 — juil 5 12 14

Spear & Escoffier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE ATTRAYANTE,

No 622 Avenue de l'Esplanade,

Entre les Rues Royale et Chartres,

Entourée par les belles résidences de nos cittoyens les plus éminents et près de tous les agréments.

Succession d'Angel Xiques

No 69,809—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux No 302 rue Perdide, près Carondelet, MERCREDI, le 22 juillet 1903, il sera vendu à l'enchère publique, à midi, à leur

BUREAU ET BOURSE

No 302 rue Perdide, entre les rues Carondelet et Baronne,

en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, daté le 19 juin 1903, dans l'affaire ci dessus intitulée la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant ou en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Esplanade, les rues Royale, Chartres et Quartier, mesurant en mesure américaine trente six (36) pieds de face à l'avenue de l'Esplanade par une profondeur en mesure française de cent onze pieds (111) sur la ligne de côté vers la rue de Chartres et cent treize pieds sur la ligne de côté vers la rue Royale.

Les améliorations comprennent une résidence à deux étages des plus attrayantes ayant de grands salons, avec portes à coulisse, salle à manger, vestibule, office au rez de chaussée et à l'étage supérieur 4 chambres, 3 cabinets vestibule, chambre à bain, une bâtisse en briques à deux étages dans le fond attachée à la bâtisse principale, ayant cinq chambres, galeries sur le devant, le côté et dans le fond, grande citerne écurie, cour pavée et Schillinger, allée pour voiture, etc.

Termes et conditions—Comptant sur l'adjudication, l'acquéreur devant assumer le paiement des taxes de 1903 en plus et au dessus du prix de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles J. Théard, avocat.
21 juin—21 28 - juil 5 12 19 22

Succession de Hryan Daly.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,309 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire et final présenté par Mme Mary Elizabeth Daly, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Benjamin Ory, avocat. 19 juin—19 23 28

VENTES A L'ENCAN.

Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Simples et Doubles, Bien Situés

Nos 1503, 1537 et 1539 rue Fern ; Nos 1603, 1631 et 1635 rue Fern et plusieurs lots vacants à bâtir, dans un district de cette ville s'améliorant rapidement.

In re, Mme Dora Hempling vs les héritiers mineurs de John Hempling.

No 70,385—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friederichs, Encanteur, Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 14 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu le 29me jour de mai 1903 et signé le 5me jour de juin 1903 dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété foncière de valeur, ci-après décrite, à savoir :

1° Vingt quatre (24) certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 191 borné par les rues Jeannette, Fern, Birch et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24 tous les deux inclusivement sur un croquis fait par George G. Friedrichs encanteur. Les dits lots sont contigus et mesurant comme suit : Les lots Nos 1 à 10 inclusivement chacun 30 pieds de face à la rue Jeannette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Jeannette et Burdette et le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Jeannette. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13, 14, 15 et 16, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No 16 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 17 à 22 tout inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, lot No 22 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 23 et 24 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette, sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'un cottage simple, No 1503 rue Fern, construit sur le lot No 11, contenant galerie sur le devant, quatre chambres, etc. Aussi, le cottage double en bois couvert en ardoises, Nos 1535 et 1537 rue Fern, construit sur les lots 15 et 16, contenant 4 chambres de chaque côté, cour, citernes, etc. Cet ilet et ses améliorations seront vendus subdivisés pour satisfaire la demande.

2° Vingt quatre (24) certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet No 215 borné par les rues Green, Birch, Fern et Burdette, désignés par les Nos 1 à 24, tous les deux inclusivement, dans un croquis fait par George G. Friedrichs, encanteur. Lesdits lots sont contigus et mesurant comme suit : Les lots Nos 1 à 4 inclusivement mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Fern et Green. Les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 150 pieds de profondeur entre lignes égales parallèles. Les lots Nos 7 à 10 inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Fern sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Fern et Birch. Les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Birch sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots Nos 13 à 16 inclusivement, chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 13 formant l'encoignure des rues Birch et Burdette. Les lots 17 et 18 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Burdette sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les lots 19 à 24, inclusivement, mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Green sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 120 pieds. Le lot No 19 formant l'encoignure des rues Burdette et Green.

Les amélioration sur cet ilet consistant des ci-après :

Le cottage simple en bois No 1602 rue Fern contenant galerie sur le devant, vestibule et cinq chambres, cour dans le fond citerne etc., construit sur le lot No 10. Le cottage simple en bois No 1631 rue Fern construit sur le lot No 3 ayant galerie sur le devant et quatre chambres, hangars citerne, etc. Le cottage double en bois No 1635 rue Fern, contenant galerie et trois chambres, hangars, citernes, etc, de chaque côté.

Ces propriétés de choix sont situées dans une des plus proéminentes et progressives sections de la ville et seront vendues subdivisées pour satisfaire la demande sur les termes et conditions suivantes, à savoir :

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un et deux ans pour des billets des acquéreurs portant 7 0/0 par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur ou les acquéreurs de payer les taxes sur la dite propriété pour l'année 1903 et de faire un dépôt de 10 pour cent pour lier la vente. Acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.

7 juin — 7 14 21 28 — juil 5 12 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

St-Claude, entre les rues Dumaine et St-Philippe.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 21 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement de l'Hon. W. B. Sommerville, rendu le 4 juin 1903 et signé le 10 juin 1903, dans l'affaire de Wm A. Dickson vs Wm Sauer et als, No 68 921 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété foncière ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 113, borné par les rues St Claude, Rempart, Dumaine et Shlippe désigné par le No 16 et mesurant 36 pieds de face à la rue St Claude sur 71 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Comptant et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1903 et faisant un dépôt comptant de 20 0/0 pour lier la vente. Acte de vente pardevant Robt P. Upton notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 juin—14 21 28 —juil 5 12 19 21

Jas. A. Brennan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Wm Craig Milne ; Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division E. No 68 879. Il sera vendu à l'enchère publique jeudi, le 2 juillet 1903, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi.

PAR JAS. A. BRENNAN, Encanteur—Bureau 634 rue Gravier—En vertu d'un ordre daté et signé le 29 mai 1903, par l'Honorable Geo. H Théard, Juge de la Division ci dessus, dans l'affaire ci-dessus intitulé, la ci-après décrite propriété ; à savoir : La moitié indivise du trois-quart du lot 2 des sections 19 et 30 et la 1/8 indivise des lots 1, 4, 6, 7, 8 et 9 des sections 19 et 30 ; les lots 12, 13, 14, 15, 17 et 18 de la section 20 ; les lots 21, 22, 26 et 27 de la section 21 ; le lot 23 des sections 21 et 22 ; les lots 25 et 30 de la section 22, le lot 32 des sections 22 et 27 ; le lot 36, A, de la section 35 et le lot 36, B, de la section 71. Tous situés dans le comté 12 Rangée Sud 12 Est, à l'Est du fleuve Missis-ipi, dans le district des terres sujettes à être vendues dans la Nouvelle-Orléans et contenant ensemble 1006,01 acres de terre plus ou moins. Les lots 2, 3 et 4 de la section 4 les lots 1, 2 et 3 de la section 5 ; les lots 3, 4, 5 et 6 de la section 7 dans le même comté et rangée. Conditions de la vente, comptant net. L'acquéreur devant payer le montant de son enchère et prendre la propriété sujette à n'importe quels liens, privilèges ou hypothèques qui pourraient exister contre elle, et payer pour l'acte de vente pardevant Pierre D. Olivier, notaire. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Andréa Maestri et Catharina Torri, sa femme

No 69,583 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

VENTE EN PARTAGE.

Propriété No 1235-37 rue Coumous.
" 1834-34 rue Hôpital
" 1015-19 rue Robertson.
" 921 rue Johnson.
" 210-12 rue Sud Roman.
" 2215 avenue des Ursulines

MOI, AUGUSTE HUARD, Encanteur dûment licencié de cette ville, conformément à un jugement rendu dans cette affaire, le 5 mai et signé le 12 mai 1903, par l'Hon. Frederick D. King, juge de la susdite Cour, Division B, et en vertu d'un ordre date le 21 mai 1903, homologuant les délibérations de l'assemblée de famille tenue pardevant F. J. Dreyfous, notaire, le 13 mai 1903, dans l'intérêt de la mineure Marcellina Maestri, signé par ledit juge et aussi rendu dans cette même affaire se a vendu à l'enchère publique le MERCREDI 8 juillet 1903, à midi, à la Bourse de Spear & Escoffier No 802 rue Perdido, dans le premier district de cette ville, la propriété foncière ci après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, bâtisses et améliorations situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Columbus (autrefois Mystérieuse), St Bernard, Marais (autrefois Planche) et St Claude (autrefois Bons Enfants), faisant partie du lot désigné par le No sept de l'ilet No quatre. Ledit lot mesurant en mesure américaine, trente deux pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur de soixante dix sept pieds six pouces du coté de la propriété de Ferrault ou ses représentants et de soixante-treize pieds huit pouces et trois lignes du coté de la propriété des frères De Mary ou de leurs représentants.

2° Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par la lettre B, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Roman, Ursulines et Derbigny, sur un plan fait par D. E. Seghers, architecte, daté le 22 septembre 1876 annexé à un acte passé pardevant F. D. Seghers ancien notaire le 2 juin 1876. D'après lequel plan ladite portion de terre mesurant trente neuf pieds un pouce et deux et deux tiers de lignes de face à la rue Hopital, sur trente cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans ledit deuxième district, désigné par le No deux, dans l'ilet borné par les rues Robertson, Ursulines, St Philippe et Claiborne. Lequel lot mesurant trente pieds de face à la rue Robertson sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur.

4° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Dumaine, Galvez et St Philippe, faisant partie d'un lot désigné par le No soixante-dix sur un plan fait par L. Bringier, daté le 26 juillet 1836, déposé en l'étude de C. V. Foulon, ancien notaire laquelle portion de terre mesurant en mesure française, vingt sept pieds de face à la rue Johnson, vingt huit pieds deux pouces et une ligne dans le fond, quarante six pieds cinq pouces sur la ligne du côté du lot No 69 et cinquante sept pieds un pouce et huit lignes plus ou moins, sur la ligne le divisant de l'autre portion dudit lot No 70.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Cleveland (autrefois Gasquet ou Jackson) Palmyre, Roman et Derbigny, lequel lot est situé à une distance de soixante et un pieds quatre pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Gasquet et Roman, et mesurant quarante huit pieds six pouces de face à la rue Roman, sur une profondeur entre lignes parallèles de vingt sept pieds plus ou moins.

6° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No cinq dans l'ilet No 287, borné par les rues Ursulines, Miro, Galvez et Hôpital et mesurant trente huit pieds six pouces de face à la rue Ursulines sur cent dix huit pieds de profondeur

A des conditions de un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un et deux ans, en billets des acquéreurs portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les actes de ventes devant être passés pardevant George Montgomery, notaire en cette ville et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, toutes les taxes de 1903 sur la propriété vendue devant être assumées et payées par les acquéreurs respectifs au dessus et en plus du prix de l'adjudication, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du montant de leurs enchères au moment de l'adjudication.

AUG. HUARD, Encanteur
Bureau 121 rue Carondelet.

Voyez les plans à la Bourse.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété, encoignure Conti et Remparts, Nos 1039-1043 rue Conti.

Propriété Nos 1031-1033 rue Conti.

Propriété No 2727 rue Dumaine.

Terrains vacants rues Dumaine, White et St-Philippe.

SUCCESSION —DE— FLORVILLE FOY.

No 70,093 — Division B. — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR AUG. HUARD, Encanteur—Bureau No 121 rue Carondelet—Le MERCREDI, 8 juillet 1903, à midi, il sera vendu pour payer les dettes de la succession, à l'enchère publique, à la salle d'encan de Spear & Escoffier, No 802 rue Perdido, en cette ville, en vertu et conformément à un ordre de vente de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le premier juin 1903, rendu dans l'affaire de la susdite succession et pour le compte de la dite succession les propriétés immeubles suivantes, à savoir :

1° Propriété Nos 1039 1043 rue Conti, encoignure Remparts, à savoir : Un certain lot ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 98, compris entre les rues Conti, Remparts, St Louis et Bourgogne, ledit lot ou portion de terre forme l'encoignure desdites rues Conti et Remparts, et mesure 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de face à la rue Conti, par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et face à la rue des Remparts, le tout conformément à un croquis fait par Edgar Pilié, arpenteur, le 16 janvier 1895, annexé pour recours à un acte passé devant Michel V. Dejan notaire public en cette ville, le 19 janvier 1895.

2° Propriété 1031-1033 rue Conti, à savoir : Un certain lot ou portion de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, du côté nord est de ladite rue Conti, entre les rues Bourgogne et Remparts (dans l'ilet No 98, compris entre les susdites trois rues et la rue St Louis), mesurant 32 pieds et 6 pouces de face à la rue Conti par 96 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et commençant à une distance de 66 pieds 1 pouce et 6 lignes de l'encoignure Remparts et Conti. Le tout conformément au susdit croquis d'Edgar Pilié, arpenteur, daté le 16 janvier 1895, annexé au susdit acte passé devant le notaire public Dejan, le 19 janvier 1895 ; avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconques y appartenant.

3° Quatorze certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits et circonstances quelconque y appartenant, situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 355, compris entre les rues Broad, Dumaine, St Philippe et White, désignés par les Nos 3, 4, 12, 13, 14, 15, 16 et 17, 30, 31, 32, 33, 34 et 35, sur un plan dressé par Louis H. Pilié, arpenteur, daté le 17 janvier 1839, et déposé pour recours en l'office de Eusèbe Bouny, alors notaire public en cette ville ; les lots Nos 3 et 4 se joignent, et mesurent en mesure américaine, comme suit, à savoir : Le lot No 3, 31 pieds, 10 pouces et 7 lignes de face à la rue White, 31 pieds 8 pouces et 3 lignes de large dans le fond, par une profondeur de 175 pieds et 2 pouces sur la ligne le divisant du lot No 2, et de 174 pieds, 11 pouces et 6 lignes du côté opposé ; le lot No 4, 31 pieds, 10 pouces et 8 lignes de face à la rue White, 31 pieds, 8 pouces et 2 lignes de large, dans le fond, par une profondeur de 174 pieds, 11 pouces et 6 lignes, sur la ligne le séparant du lot No 3, et 174 pieds, 9 pouces et 4 lignes du côté opposé. Les lots Nos 12, 13, 14, 15, 16 et 17 se joignent et mesurent, en mesure américaine, comme suit, à savoir : Les lots 12, 13, 14, 15 et 16, chacun, 29 pieds de face à la rue St Philippe, 29 pieds, 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond par une profondeur irrégulière de 179 pieds, 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 12 des lots Nos 3, 4, 5 et 11, et de 178 pieds, 9 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant

VENTES A L'ENCAN.

Auguste Huard.

—o—

le lot No 16 du lot No 17. Et le lot No 17, 29 pieds de face à la rue St Philippe 29 pieds, 2 pouces et 2 lignes de large dans le fond sur une profondeur de 178 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la ligne le divisant du lot No 16, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes de l'autre côté. Les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34 et 35 se joignent et mesurant chacun, en mesure américaine 29 pieds 4 pouces et 2 lignes de face à la rue Domaine 29 pieds 2 pouces et 1 ligne de large dans le fond, (excepté le lot No 30 dont la largeur dans le fond est de 29 pieds 2 pouces et 2 lignes) sur une profondeur irrégulière de 179 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne divisant le lot No 35 des lots Nos 3, 2, 1 et 36, et de 178 pieds 8 pouces et 6 lignes sur la ligne divisant le lot No 30 des lots Nos 24, 25, 26, 27, 28 et 29.

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance, s'il y en a, à un crédit de un ou de un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt au taux de 7 pour cent par an, de la date de la signature de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement garantis par liens de vendeur, ou privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés vendues et toutes les clauses de garantie usuelles contenues dans les actes de vente. Les acquéreurs devront faire assurer les bâtisses sur les propriétés vendues pour pour leur valeur et ce jusqu'au paiement final des susdits billets, et de transférer et de délivrer les polices d'assurance aux porteurs ou à tous autres porteurs des susdits billets, et finalement de payer 5 pour cent de frais d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement du montant des susdits billets ou d'aucune partie du montant des susdits billets, les acquéreurs en plus du montant de l'adjudication auront à rembourser les primes d'assurance pour les termes non expirés, devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles sur les propriétés vendues, pour l'année courante 1903 et de déposer avec l'encanteur au moment de l'adjudication 10 0/0 du montant de leurs enchères respectives.

Les actes de vente devront être passés devant Edgar Grima, notaire public en cette ville, aux frais des acquéreurs.

AUG. HUARD,
Encanteur dûment licencié en cette ville.
Voyez les plans à la Bourse.
Carleton Hunt, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 8

Denis, Danziger & Tessier.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Joséphine Chevallon vs Frederick W. Gras, et als.

No 67,123—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet.—JEUDI, le 9 juillet 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 25 mai 1903, et signé le 29 mai 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci après décrite à savoir :

1° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la ville de la Nouvelle Orléans et désignés par les Nos 16 et 17 dans l'ilet B, lequel est borné par les rues Sud Front, Henderson Nouvelle Levée (maintenant Sud Peters) et Terpsichore (anciennement rue Boufingner), sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 31 décembre 1840, et déposé comme plan No 79, sur le livre des plans de Felix Grima, notaire, lequel dit lot No 16 mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Nouvelle Levée entre les rues Henderson et Terpsichore, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 17 est contigu au lot No 16, et formant l'encoignure des rues Nouvelle Levée et Henderson et mesurant 24 pieds 1 pouce 7 lignes de face à la rue Nouvelle Levée, par 100 pieds de profondeur et façade à la rue Henderson, le tout en mesure anglaise. Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage contenant environ 4 chambres, etc.

2° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations, etc., situé dans la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Levée, Tchoupitoulas, Céleste et St James, désigné par le No 1 sur un plan fait par C. A. Hedin, architecte, le 22 avril 1889 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire, ledit lot forme l'encoignure des rues Nouvelle Levée et St James mesurant 29 pieds de face à la rue Nouvelle Levée sur 100 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur et façade à la rue St James entre lignes parallèles.

3° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses etc., situé dans le Quatrième District de cette ville, sur un devis fait par Hugh Grant, voyer daté le 6 juin 1855 annexé à un acte passé pardevant L. R. Kenney, ancien notaire, ledit lot mesurant 32 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Levée (maintenant Water), entre les rues Joséphine et Jackson, 32 pieds, 1 pouce, 3 lignes de face sur débarcadaire publique, par une profondeur de 81 pieds, 10 pouces, 6 lignes sur la ligne du lot A et 80 pieds 10 pouces, 2 lignes sur la ligne du lot marqué K. Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages partiellement détruite par le feu.

4° Une certaine étendue de terre située dans la ville de Mandeville, paroisse de St-Tammany, dans l'ilet borné par les rues Claiborne, Lamarque, Jefferson, et l'avenue Marigny, formant l'encoignure des rues Claiborne et Lamarque et mesurant 180 pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent consistant en une résidence en bois avec dependances, etc.

Ladite étendue de terre consistant des lots de terre ci après, à savoir :

a. Un certain lot de terre désigné comme le No 4 de l'ilet No 8 sur un plan fait par Louis Bringier, le 4 janvier 1834 et mesurant en mesure française 60 pieds de face à la rue Lamarque sur 190 pieds de profondeur et face à la rue Claiborne.

b. Deux certains lots de terre désignés comme les Nos 5 et 6 de l'ilet No 8 sur ledit plan, lesdits lots mesurant chacun 60 pieds de face à la rue Lamarque sur 190 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

5° Un certain lot de terre situé dans la ville de Mandeville, paroisse de St-Tammany, désigné comme lot No 3, dans l'ilet No 8, mesurant 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 235 pieds, mesure française.

6° Un certain lot de terre situé dans la ville de Mandeville, paroisse de St-Tammany, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 8, mesurant 60 pieds de face à la rue Claiborne sur une profondeur de 235 pieds, en mesure française.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à l'option de l'acquéreur ; la portion de crédit s'il y en a devant être garantie par lien de vendeur et privilège sur la propriété acquise avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, les actes de vente devant être passés pardevant Robert J. Maloney, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels doivent assumer en plus de leurs enchères les taxes de 1903, et payer 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication au moment de l'adjudication.

Dinkelspiel & Hart, Theo. Cotonio, avocats.
7 juin—7 14 21 28—juil 9

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN.

Macon&Kernaghan

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI STOCK

De Matériaux de Plombier, Baignoires, etc.

PAR MACON & KERNAGHAN.—W. A. Kernaghan encanteur Bureau 138 rue Carondelet, MERCREDI, le 8 juillet 1903, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, laquelle continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu conformément à un ordre de vente rendu le 19 juin 1903, dans l'affaire de L. Luderhan Company Limited, vs ses créanciers, No 69,871, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, sur les lieux, Nos 388 et 390 rue du Camp, entre les rues Gravier et Natchez

En lots, le stock de baignoires, cabinets sanitaires, stock de plombier tuyaux, ajustement et matériaux et comptes courants, etc., d'après l'inventaire enregistré

Conditions—Comptant.
27 juin—27—juil 5 7 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vins, Liqueurs, Bail et la Clientèle, etc.,

De la Buvette de Premier Ordre, No 814 rue Gravier.

Succession de Lionel R. Garcia.

No 70,756 — Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur — Bureau 138 rue Carondelet LUNDI, 6 juillet